

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 14 mars 2003.

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

M

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, le **lundi 24 mars 2003, 19 heures.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1.- Gestion communale des déchets ;
- 2.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 3.- Cimetières communaux – Reprises de concessions ;
- 4.- Centre Public de l'Aide Sociale – Budget de l'exercice 2003 – Décision ;
- 5.- Aménagement du terrain de football de Carnières – Décompte final – Approbation ;
- 6.- S.W.D.E. – Extension rue Abel à Morlanwelz pour l'alimentation de 10 habitations construites par les S.A. BEPHONIC et Cbd ;
- 7.- Convention relative à l'utilisation, par l'Administration communale, des installations de distribution d'énergie de l'intercommunale IEH/IEG pour la pose des équipements de télécommunication par fibre optique – Approbation ;
- 8.- Convention relative à la mise à disposition, de la part du Centre Informatique Provincial, de données cartographiques couvrant l'entité de Morlanwelz à destination et usage des services communaux – Approbation ;
- 9.- Contrat-programme de la bibliothèque principale de Morlanwelz ;
- 10.- Placement de conteneurs à textile par Terre A.S.B.L. – Convention – Approbation ;
- 11.- Convention de Collaboration entre l'Administration communale et l'A.S.B.L. ARISTA dans le cadre de la protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail – Approbation ;
- 12.- Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues – Décision ;

./...

./...

HUIS CLOS :

- 13.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice maternelle, à titre temporaire – Ratification ;
- 14.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre temporaire – Ratification ;
- 15.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d’une institutrice primaire ;
- 16.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’un instituteur primaire, à titre temporaire – Décision ;
- 17.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’un instituteur primaire, à titre temporaire – Décision ;
- 18.- Personnel communal – Nomination d’un Chef de Bureau technique ;
- 19.- Personnel communal – Désignation d’un Secrétaire communal, à titre intérimaire – Ratification ;
- 20.- A.S.B.L. A.I.S. – A.B.E.M. – Remplacement d’un représentant communal auprès de l’Assemblée Générale ;
- 21.- A.S.B.L. « Intranet Pays de Charleroi » - Désignation de représentants communaux à l’Assemblée Générale et au Conseil d’Administration.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.